

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/09/2024 - 23260 - 2023 B 01623 - 811 507 466 - A.E.P

DEPOT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 4 SEP. 2024
SOUS LE N° 23260

AEP
Société par actions simplifiée
1 chemin des Perreux
94440 Villecresnes
R.C.S. CRETEIL 811 507 466

COMPTES ANNUELS RELATIFS A L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

"conforme à l'original"

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop with a smaller loop inside, followed by a horizontal line extending to the right.



①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AEP</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>1 rue des Perreux 94440 Villecresnes</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>	
Numéro SIRET * <u>8 1 1 5 0 7 4 6 6 0 0 0 3 5</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31/12/2013</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VD)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051

Désignation de l'entreprise		SAS AEP		Néant ☐ *
		Exercice N 31122023		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....700000..)	DA	70000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	246967	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	121863	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (II)	DL	445830	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (III)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	21750	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	187	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	56195	
	Dettes fiscales et sociales	DY	63648	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	30879	
	TOTAL (IV)	EC	172661	
	Écarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	618492	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	159617	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

« A.E.P »
Société par Actions Simplifiée au capital de 70.000 €
Siège social : 1 chemin des Perreux
94440 VILLECRESNES
R.C.S. CRETEIL 811 507 466

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,

Le vingt-neuf juin, à dix-neuf heures,

Monsieur Nunes Alexis, actionnaire unique de la société **A.E.P. Société par Actions Simplifiée** au capital de 70.000 €, divisé en 100 actions de 700 €.

I – A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de président de la société, Monsieur **Nunes Alexis** a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II – A pris les décisions suivantes :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Quitus à la présidence ;
- L'affectation du résultat de cet exercice ;
- Approbation de la rémunération du président ;
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'assemblée générale, constituée de son unique actionnaire, Monsieur **Nunes Alexis**, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'il les a établis. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion et donne quitus à la présidence de son mandat pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée par l'unique actionnaire.

A.N

DEUXIEME RESOLUTION

Monsieur **Nunes Alexis**, l'actionnaire unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2023 soit 121.863 euros en totalité au poste de report à nouveau (crédeur).

Puis une distribution d'un montant de 171.429 euros au titre des dividendes bruts, soit un montant de 21.943 euros au titre de l'impôt sur le revenu et à 29.486 euros de prélèvements sociaux, ce qui fait un dividende net de 120.000 euros.

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social :	70.000 €
- Réserve légale :	7.000 €
- Report à nouveau (crédeur) :	197.402 €

Situation nette : 274.402 €

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la distribution des dividendes au cours des deux dernières années se présente de la façon suivante :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2022	105 714 €		
31/12/2021	130 000 €		
31/12/2020	35 000 €		

Cette résolution est adoptée par l'unique actionnaire.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération de Monsieur **Nunes Alexis**, perçue au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023 pour un montant brut de 54.319,19 euros et la prise en charges des cotisations sociales y afférentes.

Cette résolution est adoptée par l'unique actionnaire.

A. N

« A.E.P »

Société par Actions Simplifiée au capital de 70.000 €

Siège social : 1 chemin des Perreux

94520 VILLECRESNES

R.C.S. CRETEIL 811 507 466

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2024
EXTRAIT DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

Monsieur **Nunes Alexis**, l'actionnaire unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2023 soit 121.863 euros en totalité au poste de report à nouveau (créiteur).

Puis une distribution d'un montant de 171.429 euros au titre des dividendes bruts, soit un montant de 21.943 euros au titre de l'impôt sur le revenu et à 29.486 euros de prélèvements sociaux, ce qui fait un dividende net de 120.000 euros.

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social :	70.000 €
- Réserve légale :	7.000 €
- Report à nouveau (créiteur) :	197.402 €

Situation nette : 274.402 €

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la distribution des dividendes au cours des deux dernières années se présente de la façon suivante :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2022	105 714 €		
31/12/2021	130 000 €		
31/12/2020	35 000 €		

Cette résolution est adoptée par l'unique actionnaire.

Vote de l'assemblée générale du 29 juin 2024

Certifiée conforme

Le Président, **NUNES Alexis**

Etablie en :

1 exemplaire pour le GTC

1 exemplaire pour la société

